



Déclaration des élus au CCE

Le 11 février 2016

Redéploiement des activités entre les entrepôts de

Saint-Bonnet-Les-Oules, d'Andrezieux les Sources, de Verpillieux et de Limoges

Sur la base des notes économiques et sociales, des différentes questions des élus du CCE et des réponses apportées par la direction,

Le projet nous semble sur la partie économique difficilement réalisable.

Notamment le contenu de l'incohérence de stratégie de C-Discount et du non-respect de leurs engagements dans le cadre du projet SPRINT 1 qui a eu pour conséquence d'engendrer SPRINT 2.

Suite à cette première expérience SPRINT, et à la vue des éléments connus, le calendrier sera à notre sens extrêmement difficile à respecter.

D'autres parts, concernant le site de LIMOGES, la prévision des volumes annoncés nous paraît incertaine.

Néanmoins nous reconnaissons les efforts sur le plan RH de notre direction, dans les engagements pris sur le reclassement des salariés, qui, il est intéressant de le souligner vivent ces changements répétitifs de manière anxiogène.

Nous demandons un suivi fort de la commission nationale et éventuellement nous nous réservons la possibilité de déclencher un CCE extraordinaire afin de rencontrer les représentants de C-Discount.

En conclusion, à la vue de ces éléments, les élus du CCE donne un avis unanimement défavorable.

Les élus CCE